



CONDUCTEUR DE TAXI FORMATION RECYCLAGE

➤ OBJECTIFS

Satisfaire à l'obligation de suivi d'un stage de formation continue tous les 5 ans et en conformité avec la réglementation définie dans l'article R. 3120-8-2 du code des transports

➤ DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Sur dossier d'inscription toute l'année.
2 à 3 sessions par an en avril-mai et octobre-novembre.
Places limitées pour chacune des sessions

➤ ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir contacter notre référent handicap, présent sur chacun de nos centres de formation, afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Voir site CMA Formation : <https://www.urmapaysdelaloire.fr/accessibilite-handicap>

➤ PUBLIC

Conducteurs de taxi

➤ PRÉREQUIS

Etre titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi en cours de validité

➤ DURÉE

14 heures

➤ TARIF

300 € Net de taxes

Salariés, possibilité de prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences

Chefs d'entreprises artisanales prise en charge possible par le FAFCEA

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en début et fin de formation

Une attestation du suivi de formation, valable 5 ans, est remise à chaque stagiaire ayant effectué la formation dans son intégralité.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en présentiel

Apports théoriques, exercices, QCM

MOYENS TECHNIQUES :

Salles de formation équipées de vidéo projecteurs, salles informatiques

CONTENUS

DROIT DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIERS DE PERSONNES

L'organisation du T3P en France (taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues)

La réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers

Les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite

RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE TAXI

La réglementation nationale des conducteurs de taxis : définition, historique, évolutions législatives

Le Certificat de Capacité Professionnel de Conducteur de Taxi

La carte professionnelle de Conducteur de Taxi

L'autorisation de stationnement - les statuts des conducteurs

L'exécution du service - le véhicule et son équipement - la course

Les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation - les voies et délais de recours

Le TAP : Transport Assis Professionnalisé : connaître le système conventionnel sur lequel repose une partie du travail de nombreux taxis - le transport de personnes pris en charge par les organismes d'assurance maladie

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Obligation en matière d'entretien et de visite technique des véhicules

Mécanisme du permis à points

Règles du code de la route : signalisation - règles de conduite - comportement du conducteur

Règles d'éco-conduite

Risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, la fatigue

Règles de sécurité concernant le téléphone

Règles de rédaction d'un constat amiable d'accident matériel

Sanctions des infractions au code de la route

Réglementation du permis de conduire

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

Mettre à jour ses connaissances

Protéger, alerter et porter secours face à une situation accidentelle

Effectuer les premiers gestes face à toute situation d'accident

LIEUX ET COORDONNÉES

ANGERS

02 41 22 61 56 · fpc49@artisanatpaysdelaloire.fr

LAVAL

02 43 59 00 66 · fpc3@artisanatpaysdelaloire.fr

LES DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

- Le Centre de Formation « leader » pour l'Artisanat, avec 6 sites proche de vous !
- Plus de 100 formations parmi 50 métiers
- Un accompagnement vers 5 000 entreprises qui forment et qui recrutent
- Des équipes d'experts pour vivre ta passion, créer ton destin !
- Au quotidien : des innovations, des outils numériques, des plateaux techniques à la pointe des dernières technologies
- Une chance pour chacun : parcours individualisé, publics en situation de handicap
- Des opportunités pour créer une entreprise, partir à l'étranger, gagner des concours

 FORMATION



Erasmus+

urmapaysdelaloire.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

